

21 Septembre 2017



**Fonds pour l'insertion
des personnes
handicapées dans la
fonction publique**

Dossier de presse

—

**Résultats 2016 du Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées dans la
Fonction publique**

—

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| 2016 : Un taux d'emploi historiquement élevé pour la Fonction publique | P.4 |
| Une amélioration globale du taux d'emploi légal sur l'ensemble du territoire | P.5 |
| 5 missions principales pour le FIPHFP qui ont produit d'excellents résultats | P.6 & 7 |
| Des résultats qui découlent des interventions du Fonds | P.8 |
| Le FIPHFP victime du succès de ses interventions | P.9 |

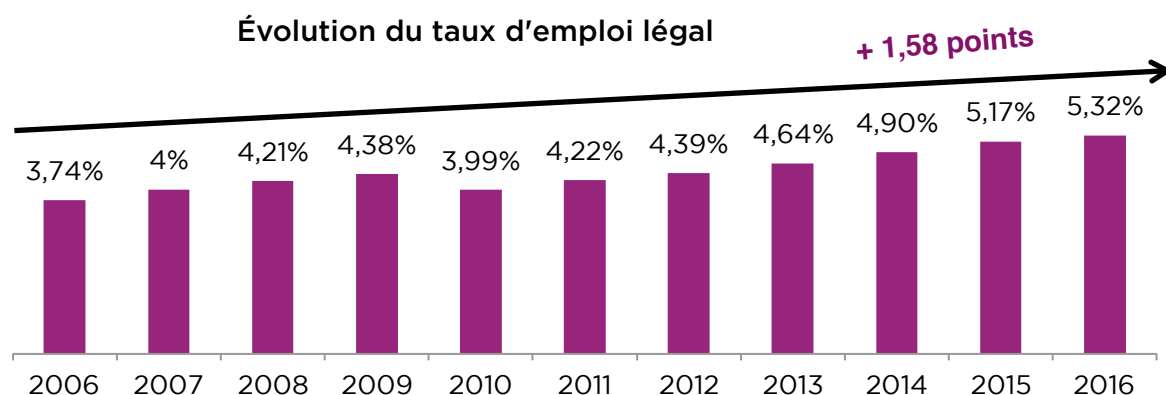


2016 : un taux d'emploi historiquement élevé pour la Fonction publique

5,32 % : pour la seconde fois, le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap dépasse les 5 %.

Cela représente **232 206** bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE*) dans l'ensemble des fonctions publiques.

5,05 % : c'est le taux d'emploi direct dans les trois fonctions publiques (c'est à dire hors achats responsables)



4,34 % :
fonction publique
de l'Etat

Soit 81 820 BOE*

Taux d'emploi direct :
4,13%



5,51 % :
fonction publique
hospitalière

Soit 51 523 BOE*

Taux d'emploi direct :
5,22%



6,39 % :
fonction publique
territoriale

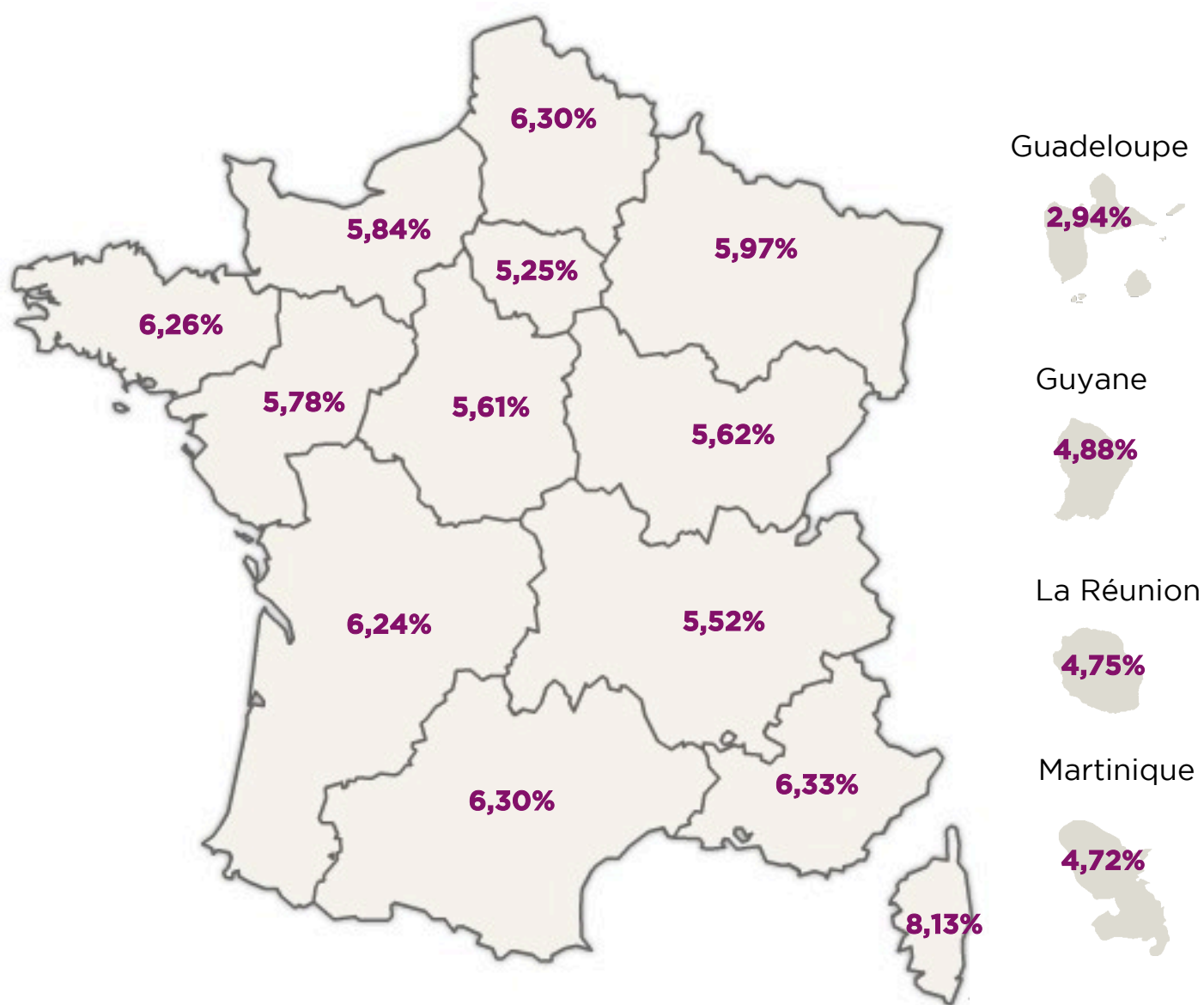
Soit 98 863 BOE*

Taux d'emploi direct :
6,04%

**Bénéficiaires de l'obligation d'emploi : ce sont les personnes qui ont obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ; les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle, titulaires d'une rente, ayant une incapacité partielle permanente au moins égale à 10% ; les titulaires d'une pension d'invalidité, si celle-ci réduit d'au moins des deux tiers leur capacité de travail ; les anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité ; les sapeurs-pompiers volontaires victimes d'un accident dans l'exercice de leurs fonctions ; les titulaires de la carte d'invalidité ; les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé. A cette liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi s'ajoutent : les agents reclassés, les agents qui bénéficient d'une allocation temporaire d'invalidité et les anciens emplois réservés.*

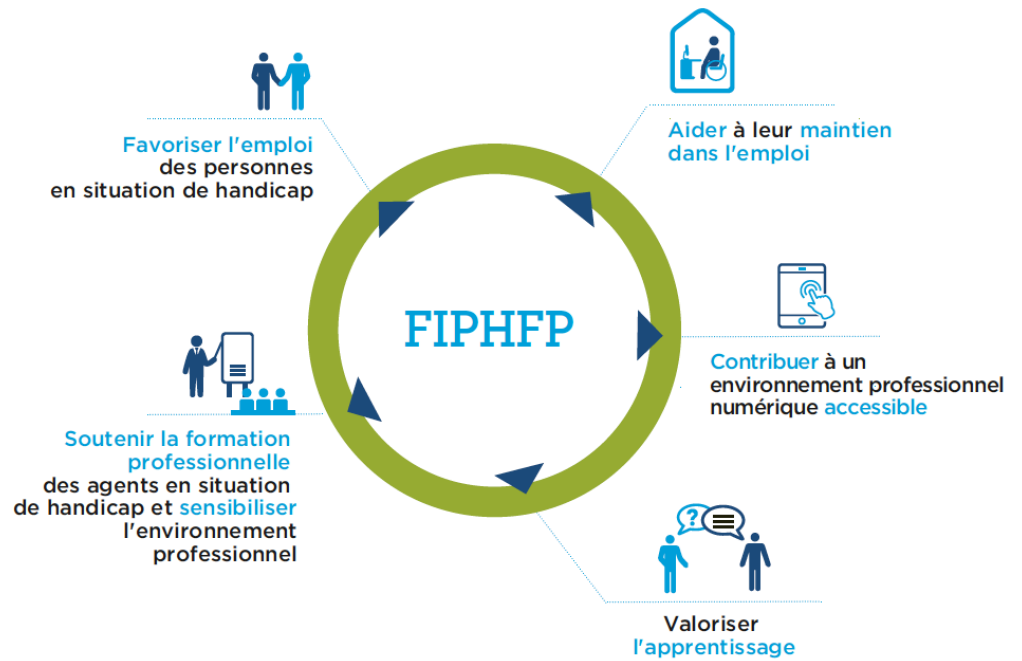


Une amélioration globale du taux d'emploi légal sur l'ensemble du territoire



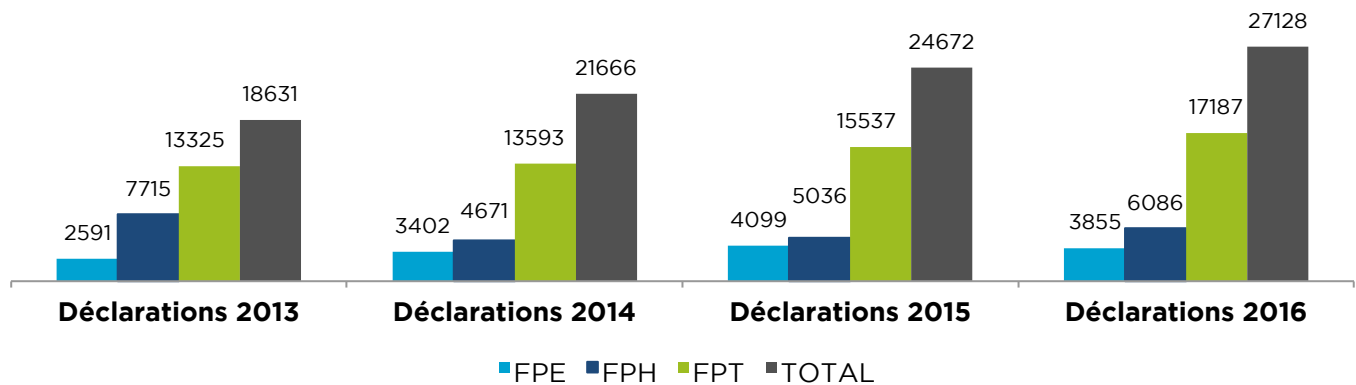


5 missions principales pour le FIPHFP qui ont produit d'excellents résultats



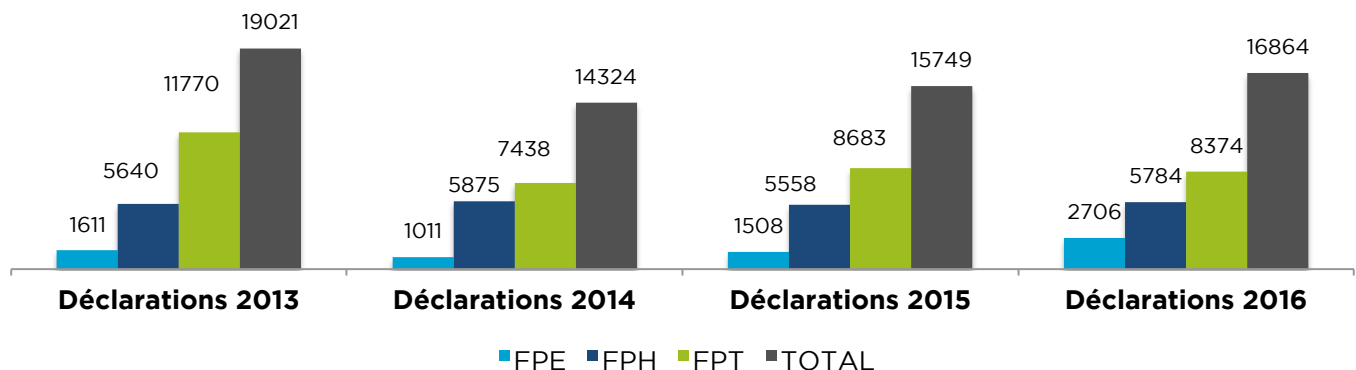
Un recrutement qui atteint un niveau record

Évolution du nombre de recrutements au total et par fonction publique



Les maintiens dans l'emploi en forte progression

Évolution du nombre de maintiens dans l'emploi au total et par fonction publique





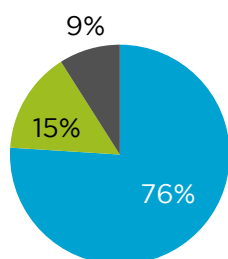
5 missions principales pour le FIPHFP qui ont produit d'excellents résultats

L'accessibilité numérique au cœur des priorités du FIPHFP

13,27 millions d'€ c'est le montant total des financements versés dans le cadre du programme accessibilité en 2016, soit une baisse de 4 % par rapport à 2015.

Répartition des financements

- Locaux professionnels
- Numérique
- Écoles du service public



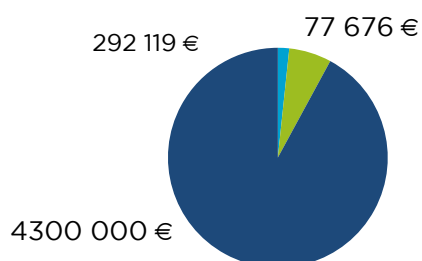
Près de 2 millions ont été financés pour l'accessibilité numérique en 2016. Un chiffre amené à se développer dans les années à venir.

L'apprentissage devient le deuxième motif de recours aux aides du FIPHFP

4,67 millions d'€ d'aides versées au titre de l'apprentissage en 2016, soit une hausse de 35 % par rapport à 2015

Répartition des aides par fonction publique

- FPE
- FPH
- FPT



1 234 paiements liés au contrat d'apprentissage en 2016 contre 1 055 en 2015 pour environ **1000** apprentis

18,78 millions financés depuis 2009

La formation au cœur des préoccupations du FIPHFP

23,7 millions d'€ c'est le montant total des financements dédiés à la formation



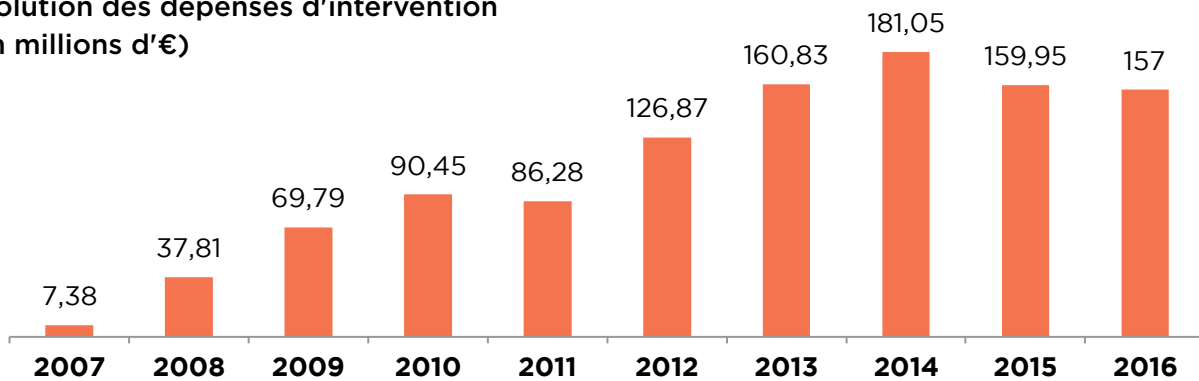
6,7 millions d'€ d'aides directes en faveur de la formation (formation des personnes en relation avec les agents, communication, information, sensibilisation, apprentissage).

17 millions financés de manière indirecte par le FIPHFP à travers les partenariats avec l'Agefiph, le CNFPT et l'ANFH.

Des résultats qui découlent des interventions du Fonds

Des interventions qui se maintiennent à un niveau élevé dans un contexte de baisse des contributions

Évolution des dépenses d'intervention (en millions d'€)



Deux catégories d'interventions

1 **57 millions d'€** d'aides indirectes (partenariats, Handi-Pactes et travail de sensibilisation)

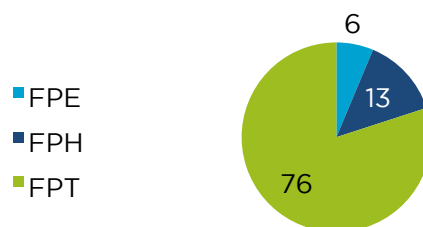
2 **100 millions d'€** d'aides directes (plateforme des aides, conventions employeurs et programme accessibilité)

63,1 millions d'€ financés dans le cadre des conventions employeurs soit **95 conventions (vs. 58 en 2015)**

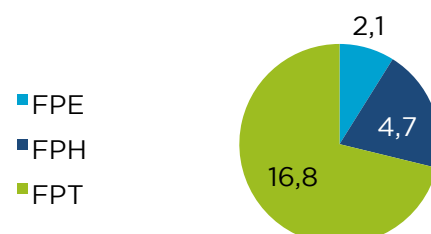
23,6 millions d'€ financés dans le cadre des aides ponctuelles sollicitées par les employeurs sur la plateforme du FIPHFP

13,3 millions d'€ financés dans le cadre du programme Accessibilité (cf. page 8)

Répartition des conventions validées en 2016 par fonction publique



Répartition des aides plateforme payées en 2016 par fonction publique (en M€ d'euros)

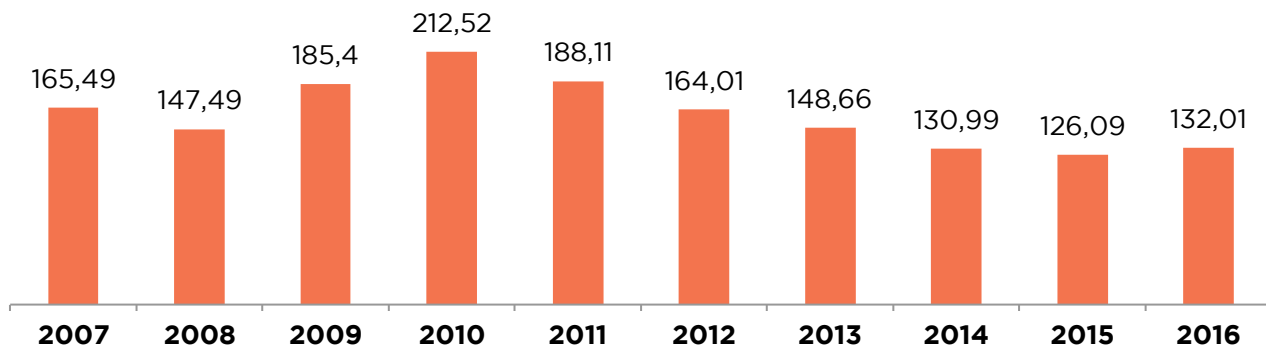




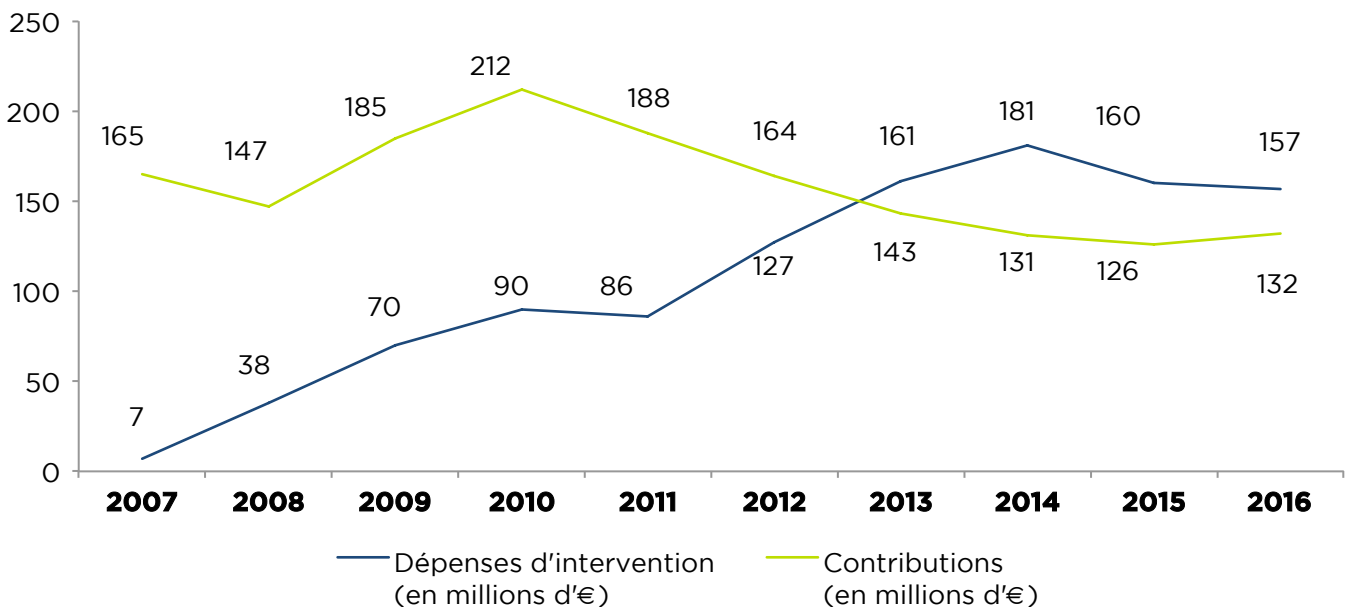
Le FIPHFP victime du succès de ses interventions

Des contributions à la baisse depuis 2010

Évolution des contributions des employeurs (en millions d'€)



Les contributions du Fonds sont inférieures aux dépenses d'intervention pour la quatrième année consécutive



Pour rappel, les contributions des employeurs publics dont les effectifs sont supérieurs à 20 agents et dont le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est inférieur à 6 % sont l'unique source de financement du FIPHFP.



CONTACT PRESSE

Lucille Simon
TBWA\Corporate
lucille.simon@tbwa-corporate.com
04 37 47 36 28

www.fiphfp.fr

 **@FIPHFP**

Une gestion Caisse des Dépôts

GROUPE

